



Chères Vitrollaises, Chers Vitrollais,

Le mercredi 10 août aux alentours de 15h15, un incendie se déclare sur les hauteurs de Rognac. Les conditions climatiques d'extrême sécheresse et de fort mistral transforment en quelques heures ce départ de feu en l'incendie le plus grave que Vitrolles ait connu. Immédiatement alerté, je déclenche le Plan Communal de Sauvegarde permettant d'activer toutes les démarches d'urgence nécessaires à la sécurisation de la population. Cela nous a permis l'évacuation des enfants du centre de Valbacol dès 16 h puis l'évacuation des zones à risques, soit près du quart de la ville du nord au sud. A cet effet, trois gymnases ouverts toute la nuit avaient été équipés en conséquence. Cela n'empêche pas ces évacuations d'être traumatisantes et angoissantes pour nombre de familles ayant dû quitter leur maison précipitamment. Cet incendie nous a fait à tous très peur.

Le lendemain matin, si l'on éprouve tous le soulagement de ne déplorer aucune victime, ni chez les pompiers en lutte avec le feu, ni chez les habitants, c'est bien l'effroi qui nous saisit devant les 1600 hectares dévastés. Ce sont des années d'efforts de reboisement depuis l'incendie de 2004 qui ont été balayés en quelques heures. C'est un plan de prévention qui, bien que salué par les pompiers et l'ONF, n'a pas été suffisant pour endiguer ce feu si fort et si imprévisible. C'est un paysage de garrigue, un repaire pour les chasseurs, les sportifs, les amoureux de la nature qui est parti en fumée.

Nos quartiers ont souffert. Une douzaine d'habitations détruites totalement ou partiellement. Une centaine de jardins dégradés. Trois commerces touchés dont un restaurant détruit. Une partie de l'école des Pinchinades et les locaux sportifs du Griffon ont été sévèrement touchés.

Le bilan aurait pu être bien plus lourd sans l'action concertée de toutes les forces d'intervention à commencer par les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône secondés par ceux du Vaucluse et du Var. A leurs côtés, les bénévoles du Comité Communal Vitrollais des Feux et Forêts, les policiers municipaux et les nombreux Vitrollais anonymes qui ont agi avec sang-froid, courage et exemplarité.

Je tiens aussi sincèrement à féliciter, au nom de tous les Vitrollais, l'ensemble des personnes qui ont de près ou de loin apporté leur aide : citoyens, entreprises, associations, agents municipaux.

La Municipalité a essayé d'être à la hauteur de cette solidarité et a organisé dès le jeudi une cellule pluridisciplinaire d'aide aux victimes pour recenser les besoins matériels, apporter un conseil juridique et porter un premier soutien psychologique. La Ville a accueilli les nombreux dons spontanés des Vitrollais solidaires avant de passer le relais à La Croix-Rouge qui va désormais coordonner les aides.

J'ai immédiatement sollicité les partenaires institutionnels et l'Etat pour mobiliser les financements dont Vitrolles aura besoin. Dans un second temps nous devons fédérer toutes les énergies et les expertises pour reboiser et reverdir Vitrolles mais aussi et surtout prévenir très fortement les risques d'un nouvel incendie.

En conjuguant nos efforts, je suis convaincu que nous panserons nos plaies et que nous repartirons de l'avant.

Loïc Gachon
Maire de Vitrolles

“ Je suis fier des Vitrollais. Fier de cette solidarité exemplaire montrée lors de cette catastrophe. C'est cette même solidarité qui nous permettra de reconstruire ce qui a été détruit par le plus violent incendie que Vitrolles ait connu. ”

Les jours d'après, les mesures mises en place

■ Qu'en est-il des familles et autres structures touchées par l'incendie ?

Les services de secours, en lien étroit avec la Mairie, ont pu identifier les sinistrés très vite. Une cellule d'aide et d'écoute a été immédiatement mise en place à l'hôtel de ville pour recueillir et inventorier les besoins de ceux qui ont tout perdu. Ainsi un soutien psychologique, logistique, juridique a pu être coordonné au sein des services municipaux. Cet accompagnement se poursuit encore aujourd'hui.

Mon action de Maire Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs, bailleurs, assureurs, associations, chambre de commerce et d'industrie... M'assurer que chaque sinistré pourra être accompagné dans ses démarches.

■ Quelles mesures pour l'école des Pinchinades et le centre aéré de Valbacol ?

La rentrée des classes est assurée à l'école des Pinchinades pour tous les élèves. L'école a subi des dommages sérieux mais concentrés sur une seule partie du bâtiment. Cette partie a été isolée. Et des solutions provisoires ont été trouvées pour la restauration malgré le réfectoire détruit.



Le centre de Valbacol n'a pas été impacté mais l'environnement immédiat n'est pas propice à l'accueil des enfants pour le moment. L'activité est donc déplacée sur l'école Victor Martin le temps de la réhabilitation.

Mon action de Maire Pour l'école des Pinchinades, ma priorité a été de mobiliser tous les services de la ville dès le lendemain de l'incendie pour assurer la rentrée des classes sur place et permettre l'accueil de tous les élèves dans des conditions de sécurité irréprochables. Pour cela, j'ai pu compter sur la qualité d'écoute et de réactivité des parents d'élèves élus et des directeurs d'école que je remercie vivement.

■ L'incendie entraîne-t-il des risques ?

Le sol calciné et la végétation disparue représentent un risque en termes de stabilité du terrain en cas de fortes pluies. La roche calcaire sous l'effet de la chaleur a montré des signes d'écaillage par endroit. Néanmoins, les études faites par l'Etat dans l'urgence indiquent que cet écaillage reste superficiel et ne présente pas de risque particulier surajouté.

Mon action de Maire Interpeller directement le Préfet de Région et l'Etat compétent en matière de risques civils. Le premier retour est plutôt rassurant. Ma vigilance demeure et nous allons demander les moyens pour renforcer les dispositifs de protection de la falaise.

■ Quel avenir pour notre Plateau ?

Le sujet du reboisement est sur toutes les lèvres. Selon les experts, rien ne pourra être entrepris avant l'automne 2017, le temps pour la terre de « digérer » l'incendie et de voir son sol à nouveau fertile. Néanmoins, des plantations sont possibles à l'automne sur les zones non impactées et un travail nettoyage va être engagé dès cette année.

Concernant le plan de prévention, l'office National des Forêts est d'ores et déjà en phase de diagnostic et étudie avec la Mairie et les propriétaires du plateau les actions à mener.

Mon action de Maire Forcer tous les acteurs concernés publics et privés à aller encore plus loin qu'en 2004 en matière de prévention car nous devons tout faire pour éviter à Vitrolles un nouvel incendie. Nous prendrons le temps nécessaire pour l'action la plus pertinente.



Réunion publique spécial incendie

vendredi 16 septembre
18h30, Salle Guy Obino

Cette réunion sera l'occasion de dresser le bilan de l'incendie et d'évoquer ensemble les solutions envisagées et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Remerciements publics

CHANGEMENT DE DATE :
samedi 17 septembre, 11h
Parvis de l'Hôtel de Ville

afin de rendre hommage aux pompiers et à l'ensemble des forces d'intervention.

Opération reboisement

Week-end du 26
et 27 novembre

Ce week-end sera l'occasion pour tous de s'investir dans le nettoyage et le reboisement des zones épargnées par le feu.

Retrouvez les détails du sinistre

dans le Magazine municipal
de septembre-octobre 2016